

Télétravail : Retour en arrière toute !

La direction a communiqué sa décision, imposée unilatéralement, de réduire le temps de télétravail. C'est pourtant cette même direction qui a imposé le télétravail arguant le gain escompté sur le patrimoine immobilier ainsi que sur les services de restauration. Cela a permis une économie substantielle d'énergie, notamment de chauffage.

Cette réduction se fera en deux temps. En juin, elle imposera 2 jours de travail en présentiel et en septembre 3 jours par semaine. Un courrier nominatif sera envoyé à chaque salarié concerné par cette mesure. Un nouvel avenant leur sera proposé.

Pour la direction, il n'est pas question de remettre en cause le principe du télétravail inclus dans l'accord Motivation et Bien-Etre.

Cette décision a été prise afin de permettre plus de cohésion d'équipe et de développer le lien avec l'entreprise.



La CFE-CGC s'oppose à cette prise de décision, c'est purement dogmatique !

Pour la **CFE-CGC**, il faut repenser l'organisation du travail au préalable : le télétravail doit s'adapter à une organisation bien pensée et non l'inverse.

Cette décision doit impérativement être accompagnée au cas par cas ! Il nous paraît important de donner de la légitimité aux managers de proximité afin qu'ils puissent, en toute autonomie, avec les salariés de leur équipe, trouver une nouvelle méthode de travail favorisant l'échange et la solidarité entre les collègues. La hiérarchie de proximité est la mieux placée pour mesurer l'impact de cette mesure sur l'activité des salariés et sur l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.

La **CFE-CGC** a demandé le report de cette décision, permettant aux managers de s'organiser avec leurs équipes et de traiter les cas particuliers d'une manière plus sereine.

Cette décision impactera également les lieux d'accueil et les conditions de travail dans les open-space notamment.

La **CFE-CGC** demande à :

-  être impliquée dans les groupes de travail afin de permettre de remonter vos doléances ;
-  être informée régulièrement sur le déploiement de cette nouvelle manière de travailler et de faire des points d'étape.

Qui écoute trop son idée fixe, finit par ne plus rien entendre.



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !